



Echo de la Chaussée

www.lachapellechaussee.com

☎ 02 99 45 88 18

✉ mairie@lachapellechaussee.com

f mairielachapellechaussee

📍 intramuros

N° 278

Fév 23

vie municipale
et
intercommunale

cadre de vie

enfance
&
jeunesse

vie
associative

Inauguration de la Médiathèque le 7 janvier

Il était temps ! Les circonstances de ces dernières années ont repoussé plusieurs fois l'inauguration de notre médiathèque. Cette fois, elle a bien eu lieu !

Jumelée avec les vœux de la nouvelle année, l'inauguration fut l'occasion de réunir sur le nouveau parvis de l'église récemment terminé les habitants, les partenaires locaux, les partenaires financeurs, les élus, les bénévoles, les écoles, ...



Des élus, des enfants et salariés de la commune accompagnés des élus suivants : de gauche à droite Mr Bohanne, Conseiller Départemental, Mr Crocq, Conseiller Régional, Président du pays de Rennes, Mmes Faillé et Dugueperoux, Conseillères Départementales, Mr Claudon, Secrétaire Général de la Préfecture, Nathalie Appéré, maire de Rennes, Président de Rennes Métropole, Mr Marchand Vice-Président du Conseil Départemental, Mr Launay, architecte et Mme Claudia Rouaux, Députée de notre circonscription.

Ce fut également le moment de découvrir la sculpture de Monsieur LEMARCHAND qui orne maintenant le mur de la Passagère là où le traditionnel ruban a été coupé. Ce fut ensuite le moment de faire visiter notre belle médiathèque et de continuer sur un temps convivial dans la salle municipale.



Ce temps a permis de mettre en évidence l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour ce projet, du maire honoraire de la commune, Loïc Morin, qui avait fait l'acquisition de ce bâtiment, rénové des années plus tard, à Nicolas Léger, notre bibliothécaire qui s'est investi pleinement dans ce projet dès les premières réflexions et encore aujourd'hui dans son animation. Les habitants bénévoles ont également été mentionnés pour leur implication tout comme l'ensemble de nos partenaires financiers sans lesquels un tel projet n'aurait pu se concrétiser dans une commune comme la nôtre.

Agenda

8 février : atelier créatif parents-enfants à la Médiathèque

15 et 22 février : ciné enfant

28 février : bébé bouquine

11 mars : repas ELCC

18 mars : repas ACLC

24 mars : portes ouvertes RPI Ecole privée La Sagesse

2 avril : livraison viennoiseries ACLC

Travaux

Route de la tournée

Des travaux de réfection de voirie se sont déroulés entre la Tournée et les Maisons Neuves avec un nouveau procédé qui ne donne pas satisfaction. Les services de la métropole nous ont promis de revoir cette route au printemps.

ZAC du Chemin Neuf

Comme vous avez pu le constater, les travaux de viabilisation de la ZAC ont débuté en ce début d'année. Les travaux avancent selon le rythme prévu initialement. Seul le temps pluvieux a suspendu un temps l'évacuation de la terre qui va reprendre prochainement.

Cimetière

Les travaux de réhabilitation vont commencer mi-mars pour environ deux mois. Plusieurs modifications sont prévues dans le but de rendre ce lieu de recueillement accessible. Des espaces verts seront gardés et d'autres créés (certains avec la terre des travaux de la ZAC).

Marché

Une borne électrique va prochainement être installée place de la mairie pour faciliter les branchements de nos commerçants. Même par mauvais temps, les commerçants et/ou producteurs locaux sont présents pour vous proposer leurs différents produits.

Sécurité

Jeux dangereux

Il nous a été signalé des jeux d'enfants qui consistent à attendre qu'une voiture arrive pour traverser la route d'un coup sans regarder. Ce « jeu » extrêmement dangereux pour les enfants qui le pratiquent l'est tout autant pour les automobilistes qui sont dans l'obligation de réaliser un freinage d'urgence. Merci de rappeler à vos enfants la bonne conduite à tenir quand ils se déplacent seuls dans la commune (et ailleurs).

Elagage

Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire** d'élaguer les haies et arbres en bord de route, notamment en campagne car cela limite la visibilité pour les usagers des routes.

Délibérations

Conventionnement avec l'AFEL

La municipalité a signé une convention qui nous lie pour quatre ans avec le centre social. Travaillée avec la CAF, elle permet de stabiliser les finances de la structure en mentionnant une participation de toutes les communes conventionnées. Alors qu'avant ce travail, l'AFEL rayonnait sur 11 communes, la convention lie la structure dorénavant à 4 communes participantes. Pour la nôtre, même si les modalités de versement différent, notre participation annuelle reste égale aux années précédentes à savoir environ 32 000€.

ZAC du Chemin Neuf

Dans le cadre de la ZAC, l'aménageur de la ZAC Viabilis reverse à la commune une participation financière. Cette participation est affectée à des projets communaux en lien avec l'augmentation de la population. Lors du dernier conseil, les élus ont fait le choix de flécher ces participations sur la rénovation/extension de l'AFEL, la rénovation d'un commerce en centralité, la mise en accessibilité de la salle de sport avec création d'un local associatif et la réalisation d'une nouvelle cantine.

Extension/rénovation AFEL + chaudière bois

Suite à l'appel d'offres concernant ce projet, nous constatons à l'ouverture des plis que le tarif estimé pour la réalisation des travaux ne correspond plus aux tarifs proposés actuellement. En raison de l'inflation, notamment du coût des matières premières, c'est une augmentation globale de 17.3% que nous allons devoir prendre en charge, soit environ 200 000€. Nous allons solliciter de nouvelles subventions pour essayer de diminuer le reste à charge communal. Nous avons également revu le projet, en concertation avec les responsables de l'AFEL, afin de modifier les besoins et tenter de minimiser cette hausse importante.

De plus, neuf lots ont été infructueux, dont trois sans aucune réponse. Un nouvel appel d'offres concernant ces lots a été lancé.

Informatique école publique

Comme chaque année, un devis pour la maintenance du parc informatique de l'école a été sollicité auprès de Monsieur Clarisse, habitant de la commune assurant la maintenance depuis plusieurs années. Le nombre actuel d'ordinateur n'est pas suffisant face aux besoins des différentes classes. De plus, en raison de la fin annoncée de Windows 10 en 2025 avec l'obligation pour notre collectivité de passer à Windows 11, nous avons demandé un devis pour l'achat de nouveaux ordinateurs. Pour comparer, nous avons sollicité Regate, la centrale d'achats de Rennes Métropole à laquelle la commune adhère. Au vu des différents tarifs annoncés, le conseil a décidé de poursuivre la collaboration avec Monsieur Clarisse, mettant en avant sa proximité, sa disponibilité et son professionnalisme. De plus, nous avons décidé d'acheter trois ordinateurs supplémentaires répondant aux exigences de 2025 en sachant que les 15 autres ordinateurs seront à remplacer d'ici là. Le montant du devis pour les trois nouveaux ordinateurs s'élève à 1 780€.

Subvention association

L'ensemble des associations communales vont être sollicitées d'ici mi-février afin de remplir une demande de subvention qui sera étudiée courant du mois.

La vie des Ecoles

Ecole publique du Chemin Neuf

Moments de partage

A l'école publique, les élèves de toutes les classes ont vécu des moments de partage à l'occasion de Noël. Le jeudi 15 décembre, tous les élèves ont pu participer à des ateliers de cuisine et de décorations pour l'après-midi festive du lendemain. Grâce aux parents d'élèves qui sont venus nous aider, nous avons pu décorer l'école et la cour et proposer un goûter à tous les enfants le vendredi 16 décembre avant de partir en vacances. Les enfants avaient revêtu leurs plus beaux pulls de Noël, bonnets, serre-têtes...



Visite du collège

Le mardi 17 janvier, les élèves de CM2 de l'école publique sont allés vivre une journée d'immersion au collège de Romillé. Ils ont été accueillis par M Busso, le principal du collège et Mme Marchand (principale adjointe) puis ils ont été pris en charge par différents professeurs. Ils ont pu se familiariser avec ce qui fera leur quotidien l'année prochaine : emploi du temps à suivre, changement de classe, changement de professeur, déjeuner au self...



Ecole privée La Sagesse



Les inscriptions pour la nouvelle rentrée scolaire **sont ouvertes au RPI de l'école La Chapelle Chaussée - Bécherel.**

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter : au 02.99.45.88.27 ou au 02.99.66.77.92

La vie des Ecoles



**le vendredi 24 Mars de 17h à 19h30
à l'école la Sagesse à la Chapelle Chaussée
et à l'école Notre Dame à Bécherel.**

Les nouvelles du RPI Bécherel La Chapelle Chaussée

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendues à l'exposition Ilann Vogt, tisseur de papier, à la Maison du Livre de Bécherel.

A la suite de celle-ci, ils ont participé, le jeudi 10 novembre après-midi, à un atelier de tissage papier avec l'artiste !

Une vraie découverte qui a enchanté les élèves !

Pour le Téléthon, les enfants ont participé à une course parrainée.

Chaque élève devait chercher des parrains et des marraines afin de récolter de l'argent, en collaboration avec le comité des fêtes de La Chapelle Chaussée.

Deux intervenants du Téléthon sont également venus à la rencontre des enfants afin de leur expliquer en quoi consistait le Téléthon et pourquoi leur action avait tant d'importance !

Les élèves de GS/CP et CE2/CE2 ont débuté, le 1^{er} décembre, un cycle de 10 cours de piscine. Ils se rendront tous les vendredis matin à la piscine de Combours afin de bénéficier de cours, selon leur niveau.

Enfin, l'arbre de Noël a eu lieu le dimanche 11 décembre, à la salle des fêtes de Cardroc, après deux ans d'absence ! Le spectacle, sur le thème Héros et Héroïnes, a mis en vedette les enfants sur différents numéros de danse, musique et magie. Un vrai moment de convivialité pour les parents, les élèves et les enseignants.

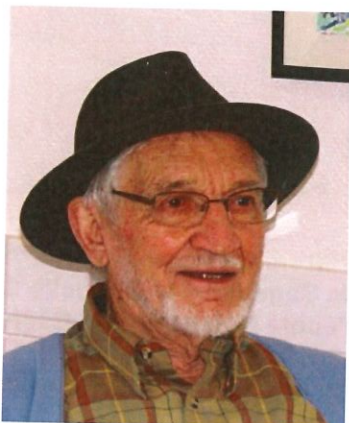
Classes 3

Si vous êtes intéressé par l'organisation des classes 3 cette années, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie par téléphone ou par mail. Ce rendez-vous annuel incontournable ne peut perdurer que par l'investissement chaque année d'une nouvelle équipe d'organisateurs. Quelque soit la dizaine que vous fêtez cette années, votre contribution fera de cette journée, un moment exceptionnel entre toutes les générations !



Hommage

Tintin Perrigault, un homme tourné vers la lumière



C'est avec une réelle tristesse que la commune de la Chapelle Chaussée a appris la nouvelle de la disparition de Tintin Perrigault à l'âge de 101 ans.

Sa vie durant, ce fils orphelin d'un artisan "ferblantier" chapellois a été de ceux qui furent les acteurs du tumultueux XXème siècle. Tour à tour, résistant à l'occupant nazi, combattant titulaire de la croix de guerre, militant communiste, syndicaliste, journaliste dessinateur de presse, instituteur puis directeur de lycée, témoin actif de mai 68, il fut de ces quelques-uns qui suivirent une ligne pleine d'engagements mais aussi pleine de danger.

Il fut de ceux qui permirent au pays de se redresser moralement. Retraité, retiré au village du Grand Chemin, il avait initié une petite publication locale "Le Lavoir" durant plusieurs années ; cette publication témoignait de son fort attachement à son pays d'enfance.

Il s'adonnait également à l'aquarelle et une très belle datant de l'immédiat après-guerre, figure, ainsi que d'autres, dans la médiathèque. Nous l'avions honoré l'an passé à l'occasion de ses 100 ans à la Passagère. Certes, le poids des ans étaient là, mais la vivacité d'esprit était intacte et le personnage très facétieux.

Contre la barbarie nazie, face aux injustices du temps, avec ses élèves et collègues, devant son chevalet, cet homme se tourna toujours vers la lumière.

Toutes nos condoléances à la famille Perrigault, aux anciens combattants de l'ARAC35 et aux militants communistes avec lesquels il était fréquemment en contact.

Pascal Pinault, Maire

Rennes Métropole

L'enquête mobilité 2023 :

Rennes Métropole organise une enquête sur la mobilité des habitants sur un territoire qui s'étend sur le département d'Ille-et-Vilaine et certaines communes limitrophes du département des Côtes d'Armor. Cette enquête a pour but de connaître les pratiques de déplacement des habitants, tous modes de transport confondus. Les informations ainsi recueillies sont essentielles pour adapter les aménagements et les services en matière de mobilité aux besoins de la population. L'enquête doit se dérouler du 7 février au 8 avril 2023. 5 000 personnes seront interrogées par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs de la société *Terre d'Appels Field*.

Peut-être serez-vous sollicité par *Terre d'Appels Field* pour répondre à cette enquête. En acceptant d'y répondre, vous contribuez à une meilleure qualité de service pour tous. Merci pour votre contribution.

Contacts : Téléphone : 02 99 86 62 30

Courriel : mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr

Départ en retraite

A l'occasion du pot de fin d'année du personnel et des bénévoles, la municipalité a tenu à honorer Françoise Blanchard pour son départ en retraite. Elle a été salariée de la commune entre 2004 et juillet 2021 en tant qu'agent d'entretien au sein de l'école publique et encadrement des enfants à la cantine. Elle a reçu un cadeau de la municipalité en remerciement des années passées au sein de la commune.



Grève du 19 janvier

Le 19 janvier la totalité des classes de l'école publique était fermée en raison de la grève nationale. La commande de la cantine ne pouvant être annulée, nous avons reçu la totalité des plats commandés initialement. Pour éviter un gâchis alimentaire hors norme, nous avons pris attache auprès de l'AFEL pour qu'ils puissent inviter des personnes ciblées à venir chercher les plats en surplus. De plus, la mairie étant dans l'obligation de proposer un service minimum, deux animatrices de l'AFEL ont accueilli une vingtaine d'enfants ce jour-là dans les locaux du centre social par un financement communal. Merci à l'AFEL pour son soutien dans l'organisation de cette journée.

Médiathèque

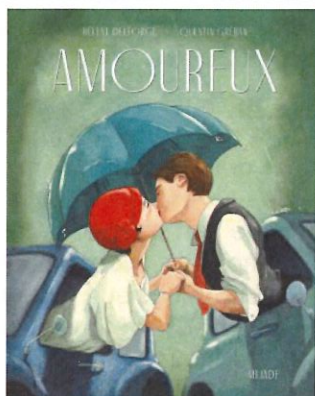
Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h30

Animations

- Mercredi 8 février de 16h à 17h30: **Atelier Créatif Parents-Enfants pour les 7-10 ans** animé par Laure et Fanny (inscription obligatoire par mail à la Passagère)
- Mercredi 15 février à 15h30 **Ciné enfants (5-9 ans)** sans inscription
- Mercredi 22 février à 15h30 **Ciné enfants (6-10 ans)** sans inscription
- Mardi 28 février de 9h30 à 11h30 : **Animation Bébé bouquine (0-3 ans)** (inscription obligatoire : 06. 19.12.30.92 ou par mail à la Passagère)

Expositions à découvrir en février et mars:



Les amoureux prêtée par la médiathèque départementale.

Exposition de reproductions d'illustrations du livre « Amoureux » d'Hélène Delforge et Quentin Gréban.



Association Fêt'Arts
Cours de Dessin,
Peinture, Modelage

Exposition de l'association Fêt'arts (Hédé-Bazouges) :

Venez découvrir les réalisations de l'atelier art plastique sur le thème de l'amour.



La médiathèque La Passagère :

3 rue de Montmuran 35630 La Chapelle Chaussée
02.23.47.21.78

lapassagere@lachapellechaussee.bzh

La médiathèque est gratuite pour les habitants des communes du réseau (**La Chapelle Chaussée**, Béchereil et Miniac-sous-Béchereil), les associations de la commune et les bénévoles du réseau. 10 € pour les familles qui habitent une autre commune.

Divers

Dispositifs d'aide aux entreprises

Le gouvernement a mis en place un dispositif complet prenant en charge une partie des hausses des factures de l'électricité et du gaz avec différentes mesures :

- Bouclier tarifaire sur l'électricité pour les TPE
- Amortisseur électricité à partir de 2023 pour les PME
- Aides au paiement des factures d'électricité et de gaz

Pour en savoir plus sur les aides proposées et votre éligibilité : <https://www.impots.gouv.fr/node/25609>

Contacts pratiques

Pour toutes questions d'ordre général sur les dispositifs ou sur votre dépôt de demandes d'aides, vous pouvez contacter le 0 806 000 245 (service gratuit)

Recensement



Vous avez tous été destinataire des documents concernant le recensement. Il est essentiel et obligatoire que chaque habitant de la commune réalise la démarche. Comme le précise le site de la CNIL (www.cnil.fr), cette démarche permet de :

- Connaître la population française de chaque commune
- Définir les moyens de fonctionnement des communes, c'est de ces chiffres que découle la participation de l'Etat au budget des communes
- Prendre les décisions adaptées pour la collectivité, cela nous permettra d'affiner nos orientations pour les futurs projets communaux.

Vous avez jusqu'au 18 février pour réaliser la démarche. En cas de question ou de besoin d'accompagnement, vous pouvez contacter la mairie.

Mairie et Elus

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, s'adresser en mairie.

Prochain Echo

Merci d'envoyer vos articles pour le :
28 février 2023

Comité de rédaction :

Pascal PINAULT, Jean-Marc BUAN, Arnaud RUDELLE,
Frédéric GLOAGUEN, Cécile JANVIER

Associations

Les clubs de VEGA et de l'ACLC vous souhaitent une très belle année 2023 à vous et vos proches
Point rapide sur les équipes :

Nos deux équipes M13 ont joué samedi 14 janvier et en ressortent avec une victoire et 2 défaites. Gardons le moral, continuons nos efforts, la prochaine sera la bonne ! **Les M15** débutent également la deuxième phase du championnat avec 2 équipes au lieu d'une : une équipe mixte et une équipe féminine. Le dernier plateau M15 F a été organisé par ACLC, très bonne ambiance et matchs serrés avec des belles victoires.

Les M18 honneurs ont gagné 3-0 contre Fougères, un beau parcours pour cette solide équipe qui monte d'un cran et passe en championnat Performance ! On continue comme ça les filles ! Nos **joueuses départementales** se sont inclinées 3 à 0 face à Orgerblon dans un match serré avec un très beau niveau de jeu. La prochaine sera la bonne ! **Notre équipe pré-régionale** a perdu face à Brocéliande (1 à 3). Elle reste cependant dans le milieu de tableau et n'en démord pas pour remonter dans cette deuxième partie du championnat. Enfin, notre **équipe détente 6x6** a remporté son dernier match sur le fil en 3 sets à 2 !

Bien entendu, vous êtes plus qu'invités à **venir soutenir les jeunes et séniors** pendant les prochains matchs à domicile qui auront lieu le 21 janvier pour les M11, les départementales ainsi que notre équipe pré-régionale et le 04 février pour les M15 mixtes.

Nous avons prévu une opération « **Viennoiserie à domicile** » avec livraison le **02 avril** et une **opération tartiflette** le samedi **18 mars**.

Gardez ces dates en tête, nous reviendrons vers vous avec plus de détails très vite.

Un nouveau sponsor nous a rejoint : **Mon Épicerie !** Vous pourrez bientôt retrouver

le logo de votre épicerie préférée dans notre salle des sports. N'hésitez pas à y faire un tour !

Nous tenons à remercier chaleureusement nos sponsors et mécènes de cette année, sans vous nous ne pourrions pas offrir à nos adhérents des activités et du matériel de qualité !

Si vous avez des contacts, des personnes susceptibles d'être intéressés pour nous soutenir, votre aide à tous et toutes est la bienvenue.

Comité des fêtes

La Chapelle fête Le Téléthon.

Début décembre, diverses activités ont eu lieu à La Chapelle Chaussée afin de récolter de l'argent au profit du Téléthon. Toutes ces activités ont permis de remettre 2503,60€ au Téléthon fin décembre.

Merci aux écoles privées de La Sagesse (La Chapelle Chaussée) et de Notre Dame (Bécherel) pour l'organisation des courses du muscles.

Merci au club de La Bonne Humeur et à l'ELCC pour l'aide lors de la manifestation du 3 décembre.

Assemblée générale du 27 janvier 2023

Un nouveau bureau a été élu lors de cette première réunion de l'année. Il y a eu deux personnes sortantes et trois personnes sont venues nous rejoindre.

Le nouveau bureau est constitué de : Jérôme POREE (Président), Jean-marc BUAN (vice-président), Pascaline LACROIX (trésorière), Kevin JANVIER (vice-trésorier), Clément SEVIN (secrétaire), Sandrine DOUX (vice-secrétaire) et de Gaël MAILLOT, Vincent MENIER, Clément BUAN, Antoine SEVIN, Eric EONO, Cyrille DESMARIEUX (membres actifs).



Manifestations pour l'année 2023 :

- 16 avril 2023 : courses cyclistes de la Quasimodo avec manèges
- 24 juin 2023 : fête de la musique avec repas
- 9 décembre 2023 : Téléthon

Anciens combattants

Le 28 Janvier sous la présidence de Monsieur Gernigon René l'association des anciens combattants de la Chapelle Chaussée s'est réunie en assemblée générale. Une minute de silence a été observée en mémoire des anciens combattants et plus particulièrement pour Monsieur Souquet Georges ancien combattant d'Algérie et Monsieur Guérin Arnaud Citoyen de la paix qui nous ont quittés tous les deux courant 2022

Nous remercions vivement Monsieur Trotard Joseph trésorier de l'association CATM départementale qui a répondu positivement à notre invitation. Sa présence nous a permis d'éclaircir certains points, en particulier les relations entre l'association départementale et l'association communale, mais aussi le fonctionnement et les moyens financiers de ces structures dans l'avenir. Lors de cette assemblée le bureau a été formé : Président : Gernigon René, Vice président : Denoual Henri, Secrétaire : Théaudin Jeannot, Secrétaire adjoint : Grosset Henri, Trésorier : Alix Claude, Trésorier Adjoint : Levallois Georges.

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux citoyens de la paix : Monsieur Gilbert Michel et Monsieur Dubois Michel, merci pour leur engagement.



Le bilan financier de 2022 a été présenté par le trésorier.

L'absence de manifestations rémunératrices durant les 3 dernières années, fragilise la trésorerie et nous oblige à réagir et à revoir notre mode de fonctionnement. Pour 2023 outre les rassemblements au monument aux morts pour le 8 mai et le 11 novembre avec le repas traditionnel, un concours de belote est également prévu, la date reste à définir. L'assemblée générale s'est achevée par un moment convivial avec le verre de l'amitié et la dégustation de la galette des rois.

ELCC - Foot

Nous voilà 20 ans plus tard. L'année 2023 est pleine de sens pour l'ELCC car en effet cela fait 20 ans que les communes de La Chapelle Chaussée et Langan s'unissent sous le même maillot. Des animations auront lieu tout au long de l'année pour marquer l'anniversaire du club.

La première partie de saison s'est terminée avec une cruelle descente en D4 pour l'équipe senior alors que les joueurs commençaient à prendre leurs marques au sein du groupe. L'objectif de la phase retour est de remonter en D3. Une poule de 12 équipes attend nos footballeurs pour relever ce défi.

École de foot, la deuxième partie de saison commence également pour les jeunes qui ont régulièrement des plateaux inter-secteur en plus des entraînements.

Certains seront à domicile: Samedi 18 mars: plateau U8U9 et Samedi 25 mars: plateau U6U7 à Langan / Samedi 6 mai: plateau U8U9 et Samedi 13 mai plateau U6U7 à la Chapelle Chaussée. Ces plateaux démarrent à 10 h alors n'hésitez pas à passer encourager la relève du club.

Nous rappelons que le samedi 11 mars, le club organise le repas annuel avec un couscous qui sera préparé par notre nouveau sponsor Régis de "mon épicerie". Les places sont à réserver auprès de la Boulangerie Desmarieux ou d'un des membres de l'association. Nous tenons à remercier Pascaline et Régis de "mon épicerie" qui a travers le financement d'un jeu de maillot senior soutiennent nos projets.

Le concours de palets aura lieu le dimanche 9 avril à la salle des sports de la Chapelle Chaussée.

Des tables et des bancs sont disponibles à la location pour les personnes qui en sont à la recherche.

La boutique en ligne permet de vous équiper aux couleurs de notre club:

https://www.jako.fr/fr/team/boutique_elcc/.



Histoire de la Chapelle Chaussée: L'or blanc de notre campagne.

Dans l'écho n°277 de 2022, nous avons relaté le marché au beurre de la Chapelle Chaussée, nous poursuivons sur ce domaine et allons vous immerger dans cet atmosphère rural, revenons maintenant 180 ans en arrière..

En 1841, la commune de la Chapelle Chaussée comptait 90 villages, avait 1154 habitants décomposés en 295 familles. Le monde rural de cette commune représentait ainsi 82% de sa population active et il faisait vivre 215 familles. Les métiers représentatifs de ce milieu étaient cultivateurs, laboureurs, journaliers et domestiques. A cette époque, pas de tracteurs, la seule mécanisation était le cheval.

Nous pouvons imaginer l'animation autour de ces métiers et notamment la part prépondérante du lait et du beurre. Il fallait bien nourrir sa famille et alimenter les villes proches. Dans chaque ferme, la fermière avait la charge de la fabrication du beurre, elle battait la crème du lait dans un pot en grès avec une rondelle en bois, pas de machines pour effectuer cette tâche, l'électricité n'existait pas.

Années 1900 - Jeunes filles en costume breton regardant une vieille femme utiliser une baratte.



Chaque fermière produisait un beurre avec sa recette "maison" avec les règles d'hygiène d'époque. Il était très difficile de trouver des acheteurs réguliers car le beurre était très variable. Un extrait d'un livre des années 1890 sur le beurre relate bien cette situation. **"Les soins les plus attentifs se sont portés sur l'étable et la fabrication du beurre. Celui que l'on fait dans la paroisse de la Chapelle Chaussée est généralement bon mais inférieur à celui des environs de Rennes"**. Aussi il fallut remédier à cette situation en adoptant de nouvelles règles, telles que décrite par la Laiterie de La Chapelle dirigée par M. De Genouillac. **"J'ai eu la bonne fortune d'embaucher une servante de Rennes qui avait passé plusieurs années à la ferme de la Prévalaye. Voilà plus de 4 ans qu'elle gouverne mon étable et mon beurre est devenu bon."**

Ce n'est plus du beurre de la Chapelle, je crois pouvoir dire que c'est du beurre de la Prévalaye".

Pour information, le domaine de la Prévalaye de Rennes était un domaine très réputé en raison de ses prairies et surtout de son savoir dans la fabrication d'un beurre frais et régulier, un savoir-faire très reconnu au niveau industriel, on venait de loin pour acheter ce fameux beurre de la Prévalaye.

Un autre extrait d'un article de la revue du beurre montre bien l'amélioration des exploitations agricoles et observez la nature désobligeante du journaliste dans ses propos sur notre département de l'Ille et Vilaine.

"Nous n'ignorons pas que l'on trouve, même dans ce département si arriéré, quelques exploitations bien tenues, telles que celle de M. Le Vicomte de Genouillac à La Chapelle Chaussée. Mais ces exceptions sont malheureusement trop peu nombreuses."

Dans ces années 1900, une première mécanisation s'opéra avec l'arrivée des écrémeuses centrifuges qui permirent d'avoir un beurre nettement plus homogène. Grâce à cette mécanisation et aux règles d'hygiène, le beurre de la Chapelle fut récompensé:

- Médaille d'or au concours général de Paris en 1895 à M. De Genouillac.
- Médaille de Bronze au concours général de Paris en 1898 à M. Perrel.

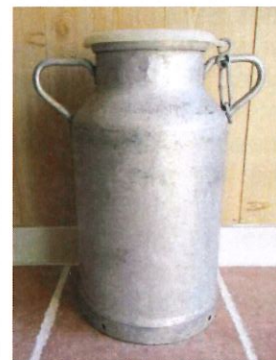
Le bon beurre Chapellois, ainsi reconnu, s'adossa même à un grossiste de très grande renommée la Maison Porteu de Rennes au travers de laiterie centrifuge de la Chapelle Chaussée et dont voici un extrait de l'almanach du commerce et de l'industrie de 1899. ***"Maison Louis Porteu. Usine à Vapeur et maison d'expéditions à Rennes, laiterie à vapeur à la Chapelle Chaussée. Fabrication de beurre extra-frais et spécialités d'envois tous les jours par colis postaux en France et à l'étranger. Beurres de la Prévalaye préparés spécialement en boîtes à ouverture brevetée pour l'exportation aux colonies, au Brésil, aux Indes."*** Eh oui, notre beurre de la Chapelle Chaussée a dû en faire partie.

Chaque agriculteur produisait son beurre pour sa consommation puis l'excédent était vendu au marché hebdomadaire du beurre le vendredi. Mais le beurre produit était très variable d'un vendredi à l'autre, couleur, goût, salaison, texture. De plus la météo impactait énormément sa conservation. Le marchand de beurre se contentait de ramasser ce beurre pour les mélanger et le vendre à des grossistes. Vous pouvez imaginer cet agglomérat qui variait énormément avec la météo.

Dès les années 1910, des laiteries virent le jour afin de produire un beurre homogène. Le ramassage du lait avec la voiture à cheval, commença au travers des laiteries limitrophes à la Chapelle Chaussée, la laiterie Château de la Vaunoise de Romillé, la laiterie Le Guevel de Bécherel. Beaucoup d'agriculteurs furent réticents à ces changements car cela impactait énormément l'organisation de leur exploitation. En effet plus de petit lait pour les cochons, plus d'argent pour la fermière, une révolution économique s'effectuait dans les campagnes.

Ces laiteries ainsi créées et la guerre de 1939-45 causèrent ainsi l'arrêt du marché du beurre de la Chapelle Chaussée en 1941. L'essor industriel se fit sentir, le manque de bras dans nos campagnes incitèrent les agriculteurs à réorganiser le travail du lait. Beaucoup d'agriculteurs eurent du mal à vendre directement le lait à ces laiteries, aussi ils continuèrent à écrémer le lait et ne vendaient ainsi que de la crème aux laiteries. Ce qui permettait ainsi de garder le petit lait et, ainsi franchir tranquillement cette mutation.

Puis le bon sens et la simplification du travail permirent dans les années 1960 de vendre directement le lait à ces laiteries en bidon de 20 litres, puis dans les années 1970 de livrer le lait collecté en tank qui était ensuite collecté avec des camions citernes.



Le fameux bidon de lait en aluminium dur de 20 litres.

Le savoir-faire du beurre des agricultrices ne s'arrêta pas à cette date, elles continuèrent à en fabriquer pour leur consommation personnelle jusqu'aux années 1960-70.

Cette épopée du beurre fut extraordinaire, il suffit de brancher nos agriculteurs retraités sur ce beurre, ils vous en parleront avec passion de barattes, d'écrémeuse, de crème, de petit lait, de la traite manuelle des vaches et de l'arrivée de la trayeuse. Chacun vous donnera plein d'anecdotes.

Enfin pour terminer et pour donner un peu plus de piment à cet article, je terminerai au travers d'expressions qui montrent bien l'importance de cet or blanc " Faire son beurre", "Avoir le beurre et l'argent du beurre", maintenant c'est à vous de méditer sur ce sujet qui va certainement vous rappeler de bons souvenirs ou vous donner envie de découvrir la vie de vos aïeux.

Association Culture et Patrimoine
Bernard Thébault



Retrouvez toutes les informations de la commune, des commerces, artisans, associations, ... sur l'application IntraMuros, il vous suffit de scanner ce QR Code pour la télécharger.